

# Radiologie – RDV Imagerie médicale

## Radiologie – Imagerie médicale

- [Prendre rendez-vous](#)
- [L'équipe](#)
- [Informations patients](#)
- [Vidéo d'information](#)
- [Votre hospitalisation](#)
- [Admission en ligne](#)

### Documents à prévoir

Vous devrez vous munir des pièces demandées dans la rubrique « A prévoir pour votre consultation »

Lors de la prise du rendez-vous, il vous a été délivré :

- Une convocation avec la date et l'heure de votre rendez-vous ;
- Une éventuelle ordonnance pour l'achat de produits pharmaceutiques, à commander et se procurer suffisamment tôt (par exemple achat de produit de contraste pour le scanner ou l'IRM) ;
- Une éventuelle ordonnance de prescription d'acte

biologique (par exemple bilan rénal ou bilan de la coagulation sanguine) ;

- Une fiche d'information qui décrit en détail le principe et le déroulement de votre examen. Elle peut contenir des informations complémentaires en vue d'une éventuelle préparation à débiter avant la réalisation de l'imagerie. La plupart des fiches d'information sont issues des fiches rédigées par la Société Française de Radiologie et sont accessibles en [cliquant ici](#).

## Préparation de l'examen

Les préparations demandées au patient varient en fonction de l'examen pratiqué.

Vous devez suivre rigoureusement les indications de l'examen qui vous concerne, et qui vous sont communiquées directement lors de la prise de rendez-vous.

## Exemples de préparations possibles

- Examen de [laboratoire](#) (prise de sang) : créatininémie, ECBU, bilan sanguin d'hémostase.
- Prémédication contre une allergie reconnue à l'iode. La prémédication, par voie orale, débute généralement 3 jours avant l'examen.
- Opacification orale digestive avant la réalisation de certains scanners de l'abdomen. La réalisation d'un scanner est parfois facilitée par le « balisage » du tube digestif ainsi obtenu.

## Produits de contraste intra-veineux

Des produits de contraste sont injectés par voie intra-veineuse au cours de certains examens. En règle générale, l'injection intra-veineuse de ces produits requiert un léger jeûne (pendant les 4 heures précédant l'examen).

Le jeûne ne doit en aucun cas faire suspendre la prise orale des médicaments quotidiens.

## Autres produits de contraste

Il s'agit de produits de contraste à base de baryte pour les opacifications digestives, transit oeso-gastro-duodéal, transit du grêle, lavement baryté. Il existe également d'autres produits de contraste qui sont à base de produits iodés et/ou hydrosolubles pour la radiologie et le scanner.

*N.B. : La prescription d'un jeûne en vue d'un examen d'imagerie n'empêche jamais l'absorption orale des médicaments dont la prise est quotidienne.*

## Le jour de votre rendez-vous



Respectez l'heure de votre rendez-vous.

Téléphonez au plus tôt pour prévenir d'un éventuel retard (01 56 61 60 60), ou pour annuler votre rendez-vous (01 56 61 60 61).

Le jour de votre rendez-vous, merci de vous présenter **directement à la borne d'accueil située à l'entrée du service d'Imagerie médicale**, au moins **30 minutes avant l'heure de votre rendez-vous**. Vous devrez vous munir des pièces demandées dans la rubrique [« A prévoir pour votre consultation »](#).

- Si votre dossier administratif est à jour, le secrétariat d'Imagerie vous accueillera et vous orientera rapidement vers le plateau d'imagerie situé à

proximité.

- Si vous êtes un nouveau patient ou que votre dossier administratif n'est pas à jour, le secrétariat d'Imagerie s'occupera de votre dossier administratif et vous orientera vers le plateau d'imagerie situé à proximité.

**Après votre examen, si reste à charge, vous recevrez un courrier de l'établissement. Le règlement est possible en ligne en [cliquant ici](#).**

## **Déroulement de l'examen**

Les examens se font sous la responsabilité du radiologue et des manipulateurs. Le radiologue se tient à votre disposition pour vous expliquer le déroulement de l'examen, et parfois vous en donner un premier résultat (non définitif). N'hésitez pas également à questionner le manipulateur.

## **Obtention des résultats**

- Les secrétaires d'Imagerie vous communiqueront les modalités d'obtention des images et des résultats lors de votre accueil avant votre examen. Pour certains examens, il faudra compter un délai de 48h avant l'obtention des résultats.
- Pour les prescriptions venant d'un médecin de l'IMM, les résultats seront également transmis directement au médecin prescripteur.

